

## **TRANSIT soutient la proposition d'un bureau de projet conjoint pour Champlain**

**Montréal, le 4 décembre 2012** – TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, appuie l'idée du gouvernement du Québec d'un bureau de projet conjoint pour la construction du nouveau pont Champlain. Les gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que les acteurs régionaux, villes, CMM et AMT doivent coordonner leurs efforts afin d'assurer une place prépondérante aux transports collectifs au sein du projet. TRANSIT estime également qu'Ottawa doit collaborer financièrement au déploiement des transports collectifs.

« Ce futur pont devra faire une place encore plus grande aux transports collectifs, c'est une tendance inéluctable de la mobilité métropolitaine. Compte tenu des délais raccourcis pour la construction du pont, il est urgent que les acteurs entament dès maintenant la planification des ouvrages, afin que les choix de transports et d'ingénierie du pont soient planifiés conjointement », a dit Florence Junca-Adenot, professeur à l'UQAM et directrice du forum URBA2015.

Depuis sa création en 2011, l'Alliance demande à Ottawa et à Québec de prévoir que la majorité des déplacements sur le futur pont soit effectués en transports en commun. L'Alliance préconise l'implantation d'un mode de transport collectif structurant, tel qu'un système léger sur rail (SLR), et d'une voie réservée aux autobus, afin de soutenir la demande croissante pour le transport collectif. De même, puisque les déplacements en transports collectifs coûtent trois fois moins cher que les déplacements en voiture, TRANSIT estime qu'il s'agit de la solution la plus économique et la plus efficace tant pour les ménages que pour les finances publiques.

Quant à l'exigence d'un péage par le fédéral, l'Alliance considère que ce n'est pas une option gagnante pour la mobilité métropolitaine. En effet, TRANSIT appuie l'idée qu'un réseau de péage régional contribue au développement du transport collectif et juge que, dans ces conditions, le nouveau pont ne devrait pas faire exception. Le péage fait partie du cocktail de mesures qui doit remédier au sous-financement des transports collectifs au Québec, et permettre la réalisation de grands projets à moyen terme.

Tout comme le maintien d'une voie réservée aux autobus est indispensable aux actuels usagers du pont, TRANSIT estime que des mesures de mitigations importantes doivent accompagner les travaux de construction et d'entretien du pont Champlain. Cela pour éviter que la mobilité des navetteurs sur cet axe ne soit affectée d'ici l'ouverture d'un nouveau pont.

- 30 -

### **À propos de TRANSIT**

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en transports (30% aux transports collectifs), multiplier par cinq le financement du développement de l'offre de service en transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : [www.transitquebec.org](http://www.transitquebec.org)

**Renseignements :**  
Philippe Cousineau Morin  
514-799-1906  
[info@transitquebec.org](mailto:info@transitquebec.org)